



ACCUEIL MULTIETHNIQUE ET INTÉGRATION DES
NOUVEAUX ARRIVANTS À TERREBONNE ET
MASCOUCHE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
27 AOÛT 2020

PLAN D'ACTION
2020-2021

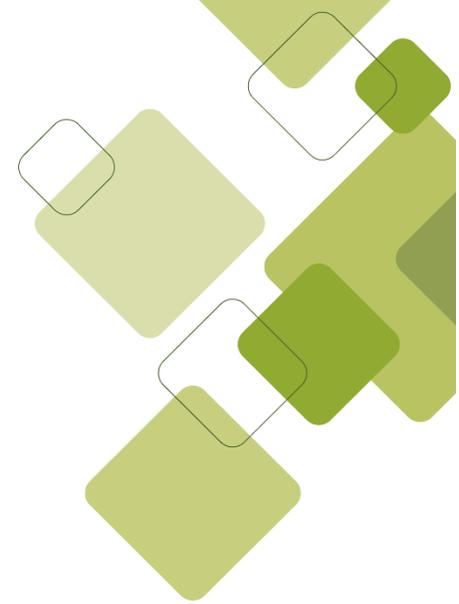


Orientation 1 : Volet administratif et financier

- Maintenir les ententes avec les institutions qui subventionnent AMINATE pour ses projets, en atteignant les cibles et les résultats prévus.
- Mettre en place une offre de service aux employeurs.
- Consolider l'équipe pour développer d'autres services.
- Réviser les règlements généraux.

Orientation 2 : Renforcer la visibilité de l'organisme et la sensibilisation du milieu

- Mettre en place des plans de communications, externe et interne.
- Continuer à alimenter notre page Facebook, et Instagram.
- Concevoir un nouveau site web avec des fonctionnalités plus adaptées.
- Insérer des publicités et des articles dans les médias locaux et diffuser largement nos dépliants et affiches.
- Faire la promotion de la mission et des services d'AMINATE auprès des partenaires et des institutions.
- Promouvoir et structurer le membrariat et le bénévolat.





ACCUEIL MULTIETHNIQUE ET INTÉGRATION
DES NOUVEAUX ARRIVANTS À TERREBONNE ET
MASCOUCHE

Orientation 3 : Développer nos services et nos activités afin d'en assurer la qualité pour mieux outiller les personnes immigrantes et favoriser le rapprochement interculturel

- Mettre en application les activités du programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).
- Offrir les sessions *Objectif intégration*.
- Développer nos compétences et nos connaissances par des formations adaptées et continues.
- Développer de nouveaux services dont le besoin se fait sentir (aide juridique, consultations psychologiques urgentes, santé et bien-être...).
- Lancer et promouvoir notre nouveau *Guide simplifié de la gestion de la diversité culturelle en entreprise*.

Orientation 4 : Travailler en concertation et en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux

- Participer aux tables de concertation et aux comités de travail qui se penchent sur l'enjeu de l'immigration.
- Partager les expertises avec d'autres organismes en intégration.
- Développer de nouveaux partenariats via le PASI.
- Maintenir et développer de nouvelles collaborations et de nouveaux partenariats avec les entreprises du milieu.

